RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Étudiants en situation de handicap : les Crous à vos côtés au quotidien

Publié le 26 octobre 2022, Mis à jour le 6 juillet 2026

Études, aides financières, logements, restauration, transports, vie de campus, référents handicap, etc. Quelles que soient leurs difficultés, nous accompagnons les étudiants en situation de handicap au quotidien pour leur permettre de suivre leur formation et leur vie étudiante dans les meilleures conditions.

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Comme d'autres acteurs sur les campus (mission handicap des universités, service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, etc.), et en collaboration avec eux, nous disposons de **services spécifiques** dédiés à l'accueil et à l'assistance des étudiants en situation de handicap.

Pour les questions globales liées à la vie quotidienne, l'étudiant peut notamment se rapprocher du **service social du Crous** auprès duquel il peut prendre rendez-vous en ligne en se connectant grâce à ses identifiants personnels.

Dans chaque Crous, les **référents handicaps** aident également les étudiants en situation de handicap à accéder à un logement étudiant adapté et peuvent les assister dans la conduite de leurs études et leur vie quotidienne.

UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉS

Dans notre offre d'hébergement, nous proposons des logements adaptés aux personnes en situation de handicap, **facilement accessibles et spécialement aménagés**.

Pour connaître la liste de ces logements spécifiques (chambres, studios), chaque étudiant concerné est invité à **se renseigner auprès du service logement** du Crous.

Pour l'accès au logement, des **procédures particulières d'entrée** en résidence universitaire sont également souvent proposées.

Enfin, des aides spécifiques comme par exemple des **services d'accompagnement spécialisés** sont possibles dans les situations de handicaps lourds nécessitant la présence d'un aidant au quotidien. Dans ce cas, l'étudiant concerné doit faire une demande de complément de prestation de compensation auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) dont il dépend.

Étudiants en situation de handicap : les Crous à vos côtés au quotidien

Publié le 26 octobre 2022, Mis à jour le 6 juillet 2026



CARTE INTERACTIVE DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS EN CITÉS U', POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (LEAFLET + GOOGLE MAPS)

DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES ACCESSIBLES

La plupart de nos lieux de restaurations universitaires (Restos U, cafétérias...) présentent des conditions d'accès adaptées aux étudiants en situation de handicap.

De même, en fonction du handicap de l'étudiant, des **menus adaptés** peuvent également lui être proposés dans certains Crous et restaurants universitaires.

VENIR ET SE DÉPLACER SUR LES CAMPUS

Pour se rendre sur les campus et faciliter leur déplacement au quotidien, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de **différents dispositifs** mis en place par les **villes** et les **départements**.

Étudiants en situation de handicap : les Crous à vos côtés au quotidien

Publié le 26 octobre 2022, Mis à jour le 6 juillet 2026

Grâce à ces mesures, les **frais de transports** des étudiants en situation de handicap jusqu'à l'établissement d'enseignement supérieur sont pris en charge (partiellement ou intégralement) si l'accès aux transports en commun n'est pas possible.

Pour en faire la demande d'aide aux transports, renseignez-vous en particulier auprès du département de la résidence habituelle.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ÉTUDES

Pour être accompagnés au mieux durant leurs études, les étudiants en situation de handicap disposent d'un interlocuteur privilégié : le **référent handicap**.

C'est lui qui définit avec chaque étudiant concerné, selon sa situation, les **différentes aides** à mettre en place (techniques, humaines, aménagements de parcours) dès la rentrée universitaire.

Le référent handicap apporte aussi **informations et conseils** dans différents domaines : aménagements aux épreuves d'examens ou de concours, enseignement à distance (CNED), projets d'études à l'international, questions administratives, etc.

- En savoir plus sur l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- Pour plus d'informations sur le site spécialisé Mon Parcours Handicap

Étudiants en situation de handicap : les Crous à vos côtés au quotidien

Publié le 26 octobre 2022, Mis à jour le 6 juillet 2026



DES AIDES FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES

Pour soutenir les étudiants en situation de handicap tout au long de leurs études, plusieurs aides financières sont disponibles :

- les **bourses sur critères sociaux** : comme pour tous les étudiants, cette démarche nécessite de remplir un Dossier social étudiant (DSE) mais elle est accessible sans aucune limite d'âge pour les étudiants en situation de handicap. Par ailleurs, les aides spécifiques au handicap sont cumulables avec la bourse des Crous ;
- les **bourses spécifiques** : il en existe plusieurs dont la bourse Handinamique ou encore la bourse Giveka ;
- les aides financières des maisons départementales des personnes handicapées (**MDPH**) : différents types d'**allocations et prestations** sont possibles selon l'âge et la situation de l'étudiant.

UNE VIE DE CAMPUS INCLUSIVE

Au même titre que tout autre étudiant, les étudiants en situation de handicap peuvent accéder à l'ensemble de notre offre culturelle et sportive. **Handisport** et **sport inclusif** se développent de plus en plus sur les campus.

Étudiants en situation de handicap : les Crous à vos côtés au quotidien

Publié le 26 octobre 2022, Mis à jour le 6 juillet 2026

Pour participer à ces activités, n'hésitez pas à contacter votre référent handicap et les services concernés comme par exemple le service culture ou le service des sports à l'université.

- Plus d'informations pour les étudiants en situation de handicap